



*Paris, le 3 juin 2014*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Déclaration d'Helsinki : Marisol Touraine salue 50 ans de défense des droits des personnes humaines dans la recherche médicale**

À l'occasion du cinquantenaire de la déclaration d'Helsinki, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, tient à saluer l'ambition humaniste portée depuis un demi-siècle par l'Association médicale mondiale (AMM).

Adopté lors de la 18<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AMM en juin 1964, ce texte fondateur a permis d'encadrer par le droit et l'éthique la recherche médicale sur les êtres humains, tout en réaffirmant l'objectif de protection des personnes dans toute recherche médicale. Il a imposé à cette fin le principe du consentement éclairé et préalable, ainsi qu'une nécessaire approbation du protocole d'étude par un comité d'éthique indépendant.

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé accueille à cette occasion un important colloque sur les valeurs et l'éthique de la recherche, organisé conjointement avec l'Association médicale mondiale, le Conseil national de l'ordre des médecins et l'Espace régional de réflexion éthique d'Île-de-France.

*Placé sous le patronage de la ministre des Affaires sociales et de la Santé et de la secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce colloque se tiendra de 09h00 à 18h00 au ministère des Affaires sociales et de la Santé, salle Laroque, au 14 avenue Duquesne (Paris 7<sup>ème</sup>).*

#### **Contacts presse**

**Cabinet de Marisol Touraine : 01 40 56 60 65**